

**PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
DALKIA CENTRE EST DU 18 FÉVRIER 2025**

INFORMATION A :

**- Collège Ouvriers
Employés et Agents
De Maîtrise**

Nathalie DONCIEUX
Bruno MARROCCO
Charif HOUARI
Carine SAELENS
Bougherra HAMMOUCHE
Patrick MOIOLI
David MOULIN
Catherine PARIS
Laurent BIRK
Françoise OLLIER
Gianni LUPO
André BOURRILLON
Éric ROMANO

Sandrine HERVE-BAZIN
Ziane BELHOCINE

Hachemiya MAMMERI
Louis LE SAUX

Wajdi BEN NEJMA

Hassan CHAHBOUNE
Alain FIQUET
Ahmed TABET
Roger COMBE
Fethi YUCEFI

- Collège Cadres

Yves DURAND
Céline FONLUPT
Benjamin PONS-LLUCIA

Marie-José BUATOIS
Franck SAGOT

Représentants syndicaux au CSE

- Brigitte DAVID – CFDT
- Philippe ASTIER – CFE-CGC
- Didier SERRANO – CGT
- Fabrice MARQUES – FO

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège Ouvriers Employés et Agents de Maîtrise

- N. DONCIEUX (titulaire)
- S. HERVE-BAZIN (suppléante en remplacement de B. MARROCCO)
- C. HOUARI (titulaire)
- C. SAELENS (titulaire)
- B. HAMMOUCHE (titulaire)
- C. PARIS (titulaire)
- L. BIRK (titulaire)
- F. YUCEFI (suppléant en remplacement de F. OLLIER)
- G. LUPO (titulaire)
- A. BOURRILLON (titulaire)
- E. ROMANO (titulaire)

Collège Cadres

- Y. DURAND (titulaire)
- C. FONLUPT (titulaire)
- B. PONS-LLUCIA (titulaire)

• Représentants syndicaux au CSE

- Brigitte DAVID – CFDT
- Philippe ASTIER – CFE-CGC
- Didier SERRANO – CGT

• Direction

- J. AGUESSE – Président du CSE
- S. ESCOLIER – Directrice des Ressources Humaines
- L. TUPINIER – Directeur des Opérations
- V. CARRASCO – Chargé de Relations Sociales

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes 2024 du Comité Social et Économique et présentation des budgets fonctionnement et œuvres sociales pour 2025, suite à la réunion préparatoire du 30/01/2025.

Le président ouvre la séance à 13h38.

1. Approbation des comptes 2024 du Comité Social et Économique et présentation des budgets fonctionnement et œuvres sociales pour 2025, suite à la réunion préparatoire du 30/01/2025.

L. BIRK : la réunion préparatoire a permis de construire le budget présenté ci-après.

Budget de fonctionnement

L. BIRK : les principaux postes de dépenses ou évolutions concernent les éléments suivants :

- Stages et formations des élus : le budget a été doublé pour 2025 car cela semble une dépense judicieuse au regard de l'importante trésorerie. Pour l'instant, aucun programme n'a été validé.

J. AGUESSE : ce budget de formation est conséquent au regard du nombre assez faible de bénéficiaires.

S. ESCOLIER : sans compter les formations des représentants du personnel qui sont financées par l'employeur.

- Les frais de téléphonie et d'affranchissement ont baissé ces dernières années. Il a été anticipé une augmentation pour 2025, notamment pour l'envoi des chèques vacances qui seront de nouveau envoyés par voie postale. La distribution sur les sites Dalkia étant beaucoup trop fastidieuse.
- Le montant dédié aux fournitures de bureau est en hausse à cause du prix élevé des toners pour le photocopieur.
- La mise à disposition de personnel est quant à elle en baisse, suite à une régularisation de TVA qui était payée à tort.
- Les dépenses supplémentaires correspondent notamment aux autocollants installés sur les fenêtres du bureau du CSE et à l'achat d'un appareil photo. Certains représentants du personnel ont besoin de matériel comme des valises, sacs à dos ou liseuses/tablettes pour prendre des notes. Les besoins seront identifiés pour réaliser une commande groupée.
- Un montant a été prévu au cas où un audit social soit nécessaire.
- Les frais d'avocats sont maintenus même si la prestation est très peu utilisée.

L. BIRK : enfin, notre comptable va partir en retraite, une nouvelle personne nous sera affectée par le cabinet que nous avons missionné.

Activités sociales et culturelles

L. BIRK : les principaux postes de dépenses ou évolutions concernent les éléments suivants :

- Les nuitées Adagio sont toujours possibles, tandis que la prestation Pierre&Vacances n'est pas reconduite.
- Les prestations « Culture et sport » devrait rester à 120€. Pour mémoire, elles étaient de 150€ en 2023.

J. AGUESSE : cette prestation touche beaucoup de salariés.

L. BIRK : en effet, le CSE a pour objectif de mieux communiquer sur cette prestation afin de toucher encore plus de salariés.

- Le CSE souhaite également mieux communiquer sur les journées ludiques qui sont organisés au plus proche des sites comme par exemple les journées karting ou paint ball.
- Le montant des chèques-vacances se maintient à 300€, la participation du CSE se faisant sur la base du barème 14 de l'avis d'imposition du salarié.

N. DONCIEUX : des sommes conséquentes ne sont pas utilisées par les salariés alors qu'il est possible de demander le report de la date de fin de validité auprès d'ANCV. Là encore, le CSE a prévu d'améliorer sa communication sur le sujet.

- Cette année, il est prévu plusieurs voyages. Celui pour l'Afrique du Sud a bien fonctionné avec 3 groupes de 40 personnes. Des séjours au parc Astérix, en Sardaigne et en Tunisie seront également proposés. Pour l'année prochaine, il est prévu de mieux anticiper les voyages en les préparant dès le mois de juin 2025.
- Les bons cadeaux de Noël des enfants est toujours maintenue, tout comme l'organisation d'arbres de Noël. Il est visé une économie sur ce dernier point en basculant les frais de location de salle sur le budget de fonctionnement. La faisabilité devra tout de même être confirmée par le comptable.
- Pour les événements familiaux (mariage, naissance, décès...), la prestation est toujours de 120€.
- Les prestations pour les colonies et la garde d'enfant n'a pas été reconduite car il s'agit de dossier fastidieux et le risque URSSAF était trop important, notamment quand le salarié ne fournit pas les factures des organismes. Cela arrivait assez régulièrement.

P. MOIOLI : de nombreux collègues n'apprécient pas cette décision concernant l'arrêt de la prestation pour les colonies et garde d'enfant.

L. BIRK : certes, même si cette prestation n'était pas très égalitaire. Certains salariés avec des enfants pouvaient prétendre à un montant très important de prestation, contrairement aux personnes seules.

S. ESCOLIER : quel retour avez-vous eu sur les colis de Noël pour les salariés ?

L. BIRK : certains ont apprécié, d'autres auraient préféré avoir un chèque cadeau.

J. AGUESSE : dans l'intérêt des salariés, je pense que le CSE pourrait augmenter le montant des prestations culture et sport ainsi que les bons d'achat de Noël. Cela semble possible au regard du solde de trésorerie et permettra au CSE d'être encore plus attractif.

J. AGUESSE : je constate une bonne maîtrise du budget de fonctionnement. S'agissant des activités sociales et culturelles je pense qu'il faut booster les prestations qui touchent le plus de salariés.

Les membres du CSE passent au vote pour l'approbation des comptes 2024 du Comité Social et Économique et des budgets fonctionnement et œuvres sociales pour 2025

- Avis favorable : 15
- Abstention : 0
- Avis défavorable : 0

Fin de la réunion à 14h31.

Le Secrétaire du CSE
Laurent BIRK



La Présidente du CSE par délégation
Sandy ESCOLIER

